

La Chine adopte une réforme radicale du système électoral à Hongkong

mercredi 31 mars 2021, par [AFP](#) (Date de rédaction antérieure : 30 mars 2021).

Cette disposition réduit notamment le nombre de députés élus au suffrage universel direct. Le Conseil législatif hongkongais n'a pas eu son mot à dire.

Pékin resserre son emprise sur Hongkong. Le président chinois, Xi Jinping, a promulgué mardi 30 mars la réforme du système électoral hongkongais, selon un média d'Etat. Cette décision devrait entraîner une marginalisation totale de l'opposition dans le territoire semi-autonome. Le comité permanent du Parlement chinois avait voté plus tôt dans la journée et « à l'unanimité » des amendements en ce sens, a annoncé l'agence de presse Chine nouvelle.

Cette réforme, qui a été imposée par Pékin sans que le Conseil législatif (LegCo, le Parlement hongkongais) ait son mot à dire, s'inscrit dans le cadre de la reprise en main musclée de l'ex-colonie britannique engagée par la Chine après l'immense mouvement de contestation de 2019. « *La politisation excessive de la société et le clivage interne qui a déchiré Hongkong vont pouvoir être atténués* », s'est félicitée la chef de l'exécutif local, la pro-chinoise Carrie Lam.

Dans une brève dépêche, l'agence de presse officielle Chine nouvelle se contente d'annoncer que le « *président, Xi Jinping, a signé les ordres présidentiels promulguant les annexes amendées* ». Celles-ci viennent modifier la Loi fondamentale (« Basic Law ») : cette mini-Constitution garantissait à la ville, après sa rétrocession par Londres en 1997, des libertés inconnues dans le reste de la Chine. Dans les faits, les 7,5 millions d'habitants du territoire ignorent ce que contient exactement cette loi dont les détails n'ont pas été officiellement dévoilés.

Toutefois, Tam Yiu-chung, le seul représentant de Hongkong au sein de l'organe décisionnel suprême du Parlement chinois, a donné quelques précisions.

- « *Les amendements ont été votés à l'unanimité des 167 membres du comité permanent* », a-t-il dit à l'AFP.
- Tout candidat aux élections devra être « *approuvé* » par Pékin
- La nouvelle loi prévoit que le LegCo passe de 70 à 90 membres. Seuls 20 sièges (soit 22 % du total) seront désormais attribués au suffrage universel direct, a précisé M. Tam. Jusqu'à présent, 35 sièges, soit la moitié du total, l'étaient ainsi. Et 40 sièges seront attribués par un comité de personnalités pro- Pékin. Les 30 derniers sièges seront désignés par des groupes socioprofessionnels, selon un système alambiqué qui a déjà cours et qui a toujours été favorable à Pékin.
- En outre, quiconque se présente aux élections devra avoir au préalable été « *approuvé* » par un comité de contrôle créé par les autorités hongkongaises, selon M. Tam, qui a expliqué que l'organe chargé de la mise en œuvre à Hongkong de la loi drastique sur la sécurité nationale aurait aussi son mot à dire. « *Le comité pour la sécurité nationale et la police de la sécurité nationale prépareront des rapports sur chacun des candidats pour aider le processus de contrôle du comité de validation* », a-t-il dit à l'AFP. Le pouvoir chinois décidera donc du « patriotisme » des candidats.

Cette réforme a été votée il y a environ deux semaines à l'unanimité des 167 membres du comité permanent du Parlement chinois.

Plusieurs capitales occidentales avaient fait part de leur indignation.

Londres a ainsi reproché à Pékin de renier la déclaration sino-britannique qui avait présidé à la rétrocession.

Lors d'une conférence de presse, Zhang Xiaoming, un haut responsable du bureau des affaires de Hongkong et Macao du gouvernement chinois, avait alors justifié cette loi par le « *chaos* » qui s'est, selon lui, emparé de la métropole financière lors des énormes manifestations contre l'exécutif pro-Pékin en 2019.

Alors que l'une des revendications des manifestants de 2019 était justement l'avènement du suffrage universel, le pouvoir central chinois s'est engagé dans un chemin radicalement opposé en orchestrant depuis un an une implacable répression.